



Corsica Emergency Team

Bastia le 4/08/2022

Lettre ouverte à Monsieur le ministre de la Santé.

Monsieur le Ministre, Cher confère,

On stigmatise l'Intérim médical, on vous donne des exemples démagogiques, des gardes à 5000 euros, des sommes qui paraissent astronomiques mais qui restent cependant anecdotiques.

Il y a deux ans on applaudissait les médecins et les soignants.

La crise du COVID a éreinté les médecins.

Une étude récente a montré que plus de la moitié des urgentistes est en « Burn-Out », et une étude de l'Ordre des médecins a montré que les ambitions des jeunes médecins ne sont plus les mêmes qu'il y a quinze ans.

Après les applaudissements, vient le temps de la fustigation !

Maintenant, on crie au scandale quand un médecin urgentiste, réanimateur, anesthésiste... est payé 1200 euros pour une garde de 24 heures... Ce qui ne correspond qu'à 50 euros de l'heure !

Est-ce si déraisonnable ?

Est-ce si déraisonnable ? Quand certains influenceurs gagnent cette somme en postant une photo. Quand on parle en million d'euros pour tel ou tel footballeur. Et la liste est longue dans ce monde où la valeur de l'argent ne semble pas liée aux responsabilités, ni aux années d'études, ni à l'abnégation !

Vous, mieux que quiconque, vous connaissez la pénibilité des gardes et vous savez mieux que quiconque combien sont payés les praticiens hospitaliers.

Vous, mieux que quiconque, vous connaissez la difficulté des études médicales, le poids des responsabilités, la nécessité de formation continue, médecin un jour, médecin toujours !

Peut-être devrions nous essayer de comprendre le développement de l'intérim ?

Car sans les médecins intérimaires les hôpitaux où 40% des postes ne sont pas pourvus, ne fonctionnerait pas.

L'intérim est né presque légitimement, il y a 15 ans, quand certaines ARH ont autorisé (pour ne pas dire encouragé) certains praticiens hospitaliers à prendre des gardes dans des centres de périphérie qui se voyaient désertés afin de permettre la continuité des soins.

Le monde change. La médecine aussi. Et les médecins, n'échappent pas à l'évolution.

L'intérim médical est désormais une nouvelle façon de travailler. La médecine d'urgence se prête idéalement à ce genre d'exercice.



Corsica Emergency Team

Bastia le 4/08/2022

Ce n'est pas l'appât du gain mais le besoin de pouvoir mieux gérer leur emploi du temps, de ne se consacrer qu'à la clinique et au patient, de pratiquer la médecine dans différents services, dans différentes régions, d'améliorer leurs pratiques, de faire des rencontres et d'échanger... qui attirent les médecins.

Moi-même, désormais intérimaire, pourtant praticien hospitalier investi, puisque candidat à la présidence de CME, je suis un fervent défenseur du service public mais si suis déçu par les réformes successives qui ont contribué à désagréger les hôpitaux.

Nous aurions tout pour faire de l'excellence en France. Pourtant quand je discute avec les jeunes médecins, ils ne veulent plus s'installer, ils veulent partir travailler à l'étranger... Ceux qui s'engagent sur des postes de praticiens, déchantent vite.

Tout augmente sauf les salaires des médecins !

Une coupe de cheveux pour homme coûte le même prix qu'une consultation médicale, certes une coupe avec shampoing. Que dire d'un dépannage de plombier, de serrurier... C'est prosaïque comme exemple, mais si juste et pédagogique !

Chaque centre hospitalier a ses particularités, chaque région a ses spécificités.

La Corse en est un exemple flagrant. Une île où l'offre de soin est loin d'égaler celle de Paris.

La Corse qui voit sa population multipliée par 3 voire 4 de juin à septembre.

Ne faudrait-il pas offrir aux départements, aux régions une plus importante autonomie dans la gestion de la santé ?

Il est important, certes de limiter les excès de l'intérim, j'en conviens, afin d'éviter ce jeu de l'offre et la demande, mais surtout **de créer** enfin un **vrai statut d'intérimaire, avec une rémunération décente**, avec des devoirs et des obligations mais aussi avec une protection sociale. D'offrir cette possibilité aux directeurs d'hôpitaux, qui se débattent pour trouver des solutions avec des bidouillages de CDD.

Il est important de comprendre pourquoi l'intérim existe !

De comprendre la nouvelle génération de médecin !

De comprendre que désormais la médecine et les médecins sont devenus des biens de consommation. Je dirai, hélas !

Car « Intérimaire » ne rime pas avec « Mercenaire » !

C'est l'inexorabilité du temps. On peut le regretter, on peut tergiverser mais on ne peut le nier.

Mais n'est pas médecin qui veut ! Il faut un doctorat et dix années d'études ! Sans compter les DIU, les formations complémentaires... et la pratique !

Dr PREISSER-ROSSI Raphaël,
Médecin Urgentiste,
Directeur général de la CORSICA EMERGENCY TEAM.